



CBC « Cellier Basket Club »

Règlement TOMBOLA du tournoi des 28 et 29 mai 2016 Tirage au sort le 29 mai 2016

Article 1 : Organisation

Le « CBC », organise une tombola à l'occasion de son tournoi annuel des 28 et 29 mai 2016.

Le tirage au sort aura lieu le 29 mai 2016 à la salle des sports - rue de Langforden au Cellier juste avant le déjeuner

Article 2: Participants et Conditions de Participation

2.1. Toute personne qui a préalablement acheté un ou plusieurs billets de tombola, au prix de 2 euros le billet, peut participer à la tombola.

2.2. Le participant gagne dès lors que le numéro du billet qu'il a acheté est tiré au sort.

Article 3: Dotation

La tombola est dotée de lots comprenant au minimum :

- **LOT N°1 :**
1 Week End au Futuroscope à Poitiers : forfait pour une famille 2 adultes 2 enfants (-16ans),
Incluant 1 nuit à l'Hôtel du Futuroscope en chambre quadruple avec petits déjeuners et les entrées des 2 jours au parc sur les dates des 27 et 28 août 2016.
- **LOT N° 2 : une tablette tactile Samsung**
- **LOT N°3 : 2 repas au restaurant Villa St Germain à Oudon** : pour 2 personnes
- **LOT N°4 : un soin du visage chez La Beauté s'y Fait au Cellier**
- **Et d'une DIZAINÉ d'autres lots minimum, figurant sur l'annexe 1**

Article 4: Tirage au sort et attribution des lots

4.1 Les lots seront attribués par tirage au sort.

4.2 Il ne sera attribué qu'un seul lot par billet gagnant.

4.3 Le gagnant doit présenter son billet gagnant pour obtenir son lot.

4.4 La liste des gagnants sera consultable dans les 48 heures sur le site internet <http://cellierbasket.free>

4.5 Les gagnants absents lors du tirage au sort seront contactés par les organisateurs pour attribution de leur lot, en fonction des informations figurant sur la souche : soit sur leur téléphone, à défaut ou via le vendeur,

4.6 Si l'association n'a pu remettre le lot, et que le gagnant n'a pas réclamé son lot dans les deux mois après le tirage, le lot sera perdu.

Article 5 : Force majeure

L'association organisatrice se réserve le droit de proroger, de reporter ou d'annuler la présente tombola si des circonstances de force majeure l'exigent, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 6 : Consultation du règlement

Ce règlement de la tombola est consultable sur le site internet <http://cellierbasket.free>

et affiché à la salle de sport rue de Langforden au Cellier, sur le tableau réservé à la section basket

Article 7 : information

Les compléments d'information ou autre besoin de contact au sujet de cette tombola seront à faire près de la Secrétaire du CBC : Stéphanie Rigolet : « CBC » chez Mairie du Cellier, 12 rue de Bel Air 44850 Le Cellier + TEL 06.62.32.91.67